



UNE SOCIÉTÉ QUI BOUGE

Le monde du travail tente de se faire entendre

ALORS QUE LA GRÈVE GÉNÉRALE DE 1936 AVAIT PERMIS D'OBTENIR LA LOI SUR LES 40 HEURES, DÉBUT 1968, LES SALARIÉS TRAVAILLENT ENCORE COMME APRÈS-GUERRE, 46 À 48 HEURES PAR SEMAINE.

LE MODERNISME (MACHINE À LAYER, VOITURE, TÉLÉPHONE) PEÏNE À SE GÉNÉRALISER EN RAISON DE SALAIRES QUI RESTENT À LA TRAÏNE.

LES ANNÉES 60 SONT MARQUÉES PAR DE NOMBREUX CONFLITS SOCIAUX, QUI SONT SÈVÈREMENT RÉPRIMÉS PAR LE PATRONAT ET LE POUVOIR EN PLACE.

À PEUGEOT-SOCHAUX, CES MOUVEMENTS PERMETTENT D'OBTENIR LES DÉPANNAGES, LA PRÏME DE CHAÏNE (1960) ET LA 4^{ÈME} SEMAINE DE CONGÉS PAYÉS (1963).

La situation à la S. A. Peugeot :

26 ouvriers, 17 délégués licenciés et des "mises à pied" à la suite des incidents de jeudi

« Ces mesures ne sauraient en aucun cas contribuer à la détente du climat déclarent les syndicats »

Montbéliard. — Les événements de jeudi dernier n'ont pas fini de faire parler d'eux, et la colère subite de quelques ouvriers qui firent irruption dans les bureaux directoriaux des usines Peugeot de Sochaux aura déjà pour conséquences le licenciement de quarante ouvriers environ et de nombreuses mises à pied.

Cette prime est instituée et versée au personnel arriérément lorsque la production prévue est réalisée. Avec les derniers événements, le programme risqué d'être complétement déjoué.

Mise au point des syndicats

À la suite des événements, les organisations syndicales CGT-CFDT-CGT-FO diffusent un communiqué faisant une mise au point. Celui-ci insiste sur le fait que la direction n'a pas été déclarée par la

persistance dans très peu de places. Un lampadaire s'est cassé. M. Rouge a été coupé à un degré. Il fallait établir la réalité des faits ».

Bien entendu, la direction à l'égard des événements de la veille le retard de recevoir les délégués vendredi matin, et c'est ainsi qu'il a été effectuée une démarche auprès du Sous-Préfet.

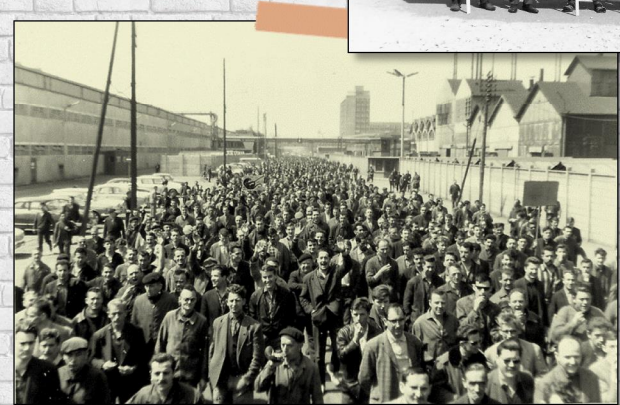
Des travailleurs ont reçu une lettre de licenciement remise par huissier avec copie de tout compte ainsi : « Une telle attitude ne saurait en aucun cas contribuer

LORS DE LA GRÈVE DE 1961 CONTRE L'AUGMENTATION DES CADENCES, LA DIRECTION PEUGEOT UTILISE UN INCIDENT MINEUR POUR CASSER LE MOUVEMENT ET LE DÉTOURNER DE SON OBJECTIF.



Les Dépêches, 13 novembre 1961 Archives municipales de Montbéliard

LORS DE LA GRÈVE DE 1965, MENÉE DANS L'ENTHOUSIASME POUR L'AUGMENTATION DES SALAIRES, LES TRAVAILLEURS REFUSENT 2 PROJETS D'ACCORD JUGÉS INSUFFISANTS. LA RÉPRESSION S'ABAT (2764 SALARIÉS MIS À PIED) ET CASSE LE MOUVEMENT QUI SE SOLDE PAR UN ÉCHEC.



Photos Jean Ethievant